

**4^{ème} Réunion du Comité de session du
Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC4)**

Bonn, Allemagne, 12-15 novembre 2019

UNEP/CMS/ScC-SC4/Doc.5

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL
POUR LE COMITÉ DE SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
POUR LA PÉRIODE INTERSESSIONS ENTRE LA COP12 ET LA COP13**

(préparé par le Secrétariat)

Résumé:

Le présent document a pour objet d'aider le Comité de session à examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail du Comité de session du Conseil scientifique pour la période intersessions entre la COP12 et la COP13.

Il est recommandé au Comité de session d'examiner le document et de le mettre à jour tout au long de la réunion, le cas échéant.

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL
POUR LE COMITÉ DE SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
POUR LA PÉRIODE INTERSESSIONS ENTRE LA COP12 ET LA COP13**

1. Lors de sa troisième réunion tenue à Bonn en 2018, le Comité de session du Conseil scientifique a élaboré un Programme de travail (POW/ PdT) pour la période intersessions entre COP12 et COP13.
2. La présente réunion est l'occasion d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail et de procéder aux ajustements qui s'imposent. A cette fin, l'Annexe 1 de ce document inclut le POW sous forme de tableau, afin de permettre au Comité de Session d'enregistrer les progrès dans sa mise en œuvre jusqu'au ScC-SC4, ainsi que d'indiquer d'éventuelles actions supplémentaires qui pourraient être entreprises après le ScC-SC4 et avant la COP13 et le ScC-SC5 pour les activités non encore terminées. Il est proposé que le tableau de l'Annexe 1 soit progressivement mis à jour tout au long de la réunion lorsque les points pertinents sont traités.

Actions recommandées

3. Il est recommandé au Comité de session d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail et de planifier les actions futures qui pourraient être entreprises après le ScC-SC4 et avant les COP13 et le ScC-SC5 en utilisant le tableau figurant à l'Annexe 1.

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ DE SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE POUR
LA PÉRIODE INTERSESSIONS ENTRE LA COP12 ET LA COP13**

Domaine de travail thématique: **Questions institutionnelles et juridiques (Groupe de travail 1)**

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i> (Le Conseil scientifique doit/devrait)	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom des personnes impliquées</i>	<i>Principale, Haute, Moyenne, Faible.</i>	<i>Montants déjà obtenus & nécessaires €</i>		
Conseil scientifique									
Dec. 12.2	Avec l'avis du Secrétariat, élabore et met en place une révision de son règlement intérieur, ainsi que des éléments de son mode de fonctionnement conformément à la Résolution 12.4	Le ScC-SC soumettra le RdP révisé au StC48 pour approbation.	RoP révisé approuvé	2018	Groupe de travail	Principale	Pas de financement nécessaire		
Liste des espèces énumérées aux Annexes de la Convention									
Dec. 12.10	Propose comment intégrer les dispositions de la CMS/Résolution 3.1 (Rev.COP12) sur la Liste des espèces énumérées aux Annexes à la Convention dans la CMS/Résolution 11.33 (Rev.COP12) sur les lignes directrices pour l'évaluation des propositions d'inscription aux Annexes I et II de la Convention afin que ces Résolutions puissent être rationalisées en une à la COP13.	Le Groupe de travail élabore une proposition pour le regroupement des Résolutions 3.1 (Rev.COP12) et 11.33 (Rev.COP12) avec le soutien du Secrétariat. ScC-SC4 pour examiner la proposition et faire des recommandations à la COP13.	Recommandations sur le regroupement de Res.3.1(Rev.COP12) et Res.11.33 (Rev.COP12)	COP13	Groupe de travail	Haute	Pas de financement nécessaire		

Lignes Directrices pour l'évaluation des propositions d'inscription aux Annexes I et II de la Convention								
Dec.12.101	Teste l'utilisation des lignes directrices figurant en annexe de la Résolution UNEP/CMS/Résolution 11.33 (Rev.COP12) sur les <i>lignes directrices pour l'évaluation des propositions d'inscription aux Annexes I et II de la Convention</i> , en tant que guide pour l'évaluation des propositions d'inscription d'espèces migratrices aux Annexes I et II et de faire rapport à la 13 ^e Session de la Conférence des Parties sur son efficacité.	ScC-SC4 examine la question à sa 4e séance, sur la base du document établi par le Secrétariat	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils à la COP13 sur l'efficacité des lignes directrices • Propositions de révision (le cas échéant) 	COP13	Conseillers nommés par la COP pour les taxons	Principale	Pas de financement nécessaire	

Domaine de travail thématique: **Questions stratégiques (Groupe de travail 2)**

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC- SC5
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom des personnes impliquées</i>	<i>Principale, Haute, Moyenne, Faible.</i>	<i>Montants déjà obtenus & nécessaires €</i>		
Coopération entre l'IPBES et la CMS									
Res.10.8 (Rev.COP12) Para 4	Participe aux processus pertinents de l'IPBES, en collaboration avec les organes consultatifs des autres AME, selon le cas.	<ul style="list-style-type: none"> Les membres du ScC-SC participent à l'élaboration des évaluations de l'IPBES (utilisation durable ; valeurs de la biodiversité) ou nomment des membres des organes de l'IPBES. Le ScC-SC apporte sa contribution au processus d'élaboration du futur PdT de l'IPBES (2020-2030) (par exemple, proposition de nouvelles évaluations présentant un intérêt pour la CMS). (Le secrétariat lance un appel à idées ; le secrétariat compile les commentaires ; le ScC-SC examine la compilation et la soumet au StC48 pour examen et approbation) 	Contribution du Conseil scientifique aux processus de l'IPBES	2018-2020	Président du ScC (IPBES)	Haute (dans CMS POW)	15 000		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC- SC5
Res.12.2	Préparer un rapport sur l'état de conservation des espèces migratrices	En fonction du succès de la collecte de fonds, le ScC-SC supervise la production du rapport, y compris son examen et son approbation à temps pour sa soumission à la COP13.	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à l'élaboration des projets de rapport • Approbation du rapport pour transmission à la COP13. 	2018-2019		Haute (dans CMS POW)	150 000		
Res.12.2	Élaborer un atlas sur la migration des oiseaux d'Afrique-Eurasie	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres du ScC-SC participent au Comité directeur ; • ScC-SC revoit les résultats de l'examen par les pairs du projet ; • Les membres du ScC-Sc participent au groupe de travail chargé d'élaborer le concept de l'atlas mondial. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au pilotage du projet • Examen des résultats des projet • Concept pour un atlas mondial 	2018-2020	Président du ScC / Conseillers nommés par la COP pour les taxons	Haute (dans CMS POW)	1 000 000 (fournie par l'Italie)		
	Contribuer à la contribution de la CMS au Cadre sur la biodiversité après 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un groupe de travail intersessions • Informe le StC de ses projets et invite ses membres à prendre part à cette initiative (par exemple, créer un groupe de travail intersessions conjoint) ; • Elabore un document de cadrage sur les contributions concrètes que la communauté de la CMS a l'intention de présenter en tant que contribution au Cadre sur la biodiversité après 2020 et les messages qui les entourent ; 	Document d'orientation	2018-2020		Haute	5 000 – 20 000 (selon que la réunion du groupe de travail aura lieu avant ou juste après le StC48)		

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC- SC5
	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un calendrier des événements clés, dans le cadre des processus de la Famille de la CMS et au-delà, et d'autres étapes d'ici 2020 pour renforcer l'élan et l'engagement politique sur la conservation des espèces sauvages migratrices en vue de la COP15 de la CDB. • Tenir une réunion du Groupe de travail et réunir les ressources nécessaires, avant et/ou immédiatement après le StC48 pour convenir du document de cadrage. 							

Domaine de travail thématique: **Questions de conservation des espèces aquatiques (Groupe de travail 3)**

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i> (Le Conseil scientifique doit/devrait)	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom des personnes impliquées</i>	<i>Principale, Haute, Moyenne, Faible.</i>	<i>Montants déjà obtenus & nécessaires €</i>		
Examen de Résolutions									
Dec.12.11 a	Revoit: i. UNEP/CMS/Résolution 7.18 (Rev.COP12) sur <i>l'Accord des États de l'aire de répartition sur la Conservation du Dugong (Dugon dugon)</i> , ii. UNEP/CMS/Résolution 8.16 (Rev.COP12) sur <i>les Requins migrateurs</i> , et iii. UNEP/CMS/Résolution 6.3 (Rev.COP12) sur la <i>Conservation des albatros dans l'hémisphère sud</i> pour déterminer si elles doivent être révisées en raison de nouvelles informations scientifiques et d'autres développements et de proposer des amendements, si justifié.	Le Secrétariat, en collaboration avec les Conseillers désignés et les instruments pertinents, prépare une proposition pour examen par le ScC- SC4.	Projets de résolutions ou de décisions révisées, ou recommandation d'abroger intégralement les résolutions.	StC49	i. Giuseppe Notarbar- tolo di Sci- ara AMWG ii. Zeb Hogan iii. Barry Baker Rob Clay Stephen Garnett (PF Sec.: Melanie Virtue, Donna Kwan)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		
Dec.12.11 b	Soumet les amendements proposés ou une nouvelle Résolution, le cas échéant, au Comité permanent pour considération à sa 49 ^e Réunion.		Projets/amendements	StC49	Comme ci- dessus	Moyenne	Pas de financement nécessaire		
Programme de travail mondial pour les cétacés									

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Res.10.15 (Rev.COP12) Para.7	En fonction des ressources disponibles, entreprend les actions prévues dans le Programme de travail Mondial pour les cétacés;	<ul style="list-style-type: none"> Examine les informations et les conseils techniques sur l'éventail de questions abordées dans l'Annexe à la Résolution, telles qu'elles ont été développées par le Groupe de travail sur les mammifères aquatiques, par exemple sur le bruit sous-marin, les prises accidentelles et les enchevêtrements de cétacés, l'habitat et la dégradation des sols, le changement climatique, les collisions avec les navires, la pollution et la viande sauvage aquatique, compte tenu des travaux qui y ont trait, notamment en matière d'espèce cétacée, qui ne dépendent que d'eux après COP10. S'il y a lieu, fournit les informations à partager avec les organismes régionaux et internationaux énumérés dans la résolution. 	<ul style="list-style-type: none"> Coopération et collaboration avec la FAO/COFI sur les prises accidentelles Coopération et collaboration avec la CITES Coopération et collaboration avec l'UNICPOLOS Coopération et collaboration avec la CBI Renforcement de la coopération et de la collaboration avec les Parties et principaux partenaires des régions pour faire face aux menaces prioritaires qui pèsent sur les cétacés 	2017-2024	Giuseppe Notarbartolo di Sciara AMWG (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Haute	Pas de financement nécessaire		
Res.10.15 (Rev.COP12) Para.9	Poursuit et intensifie ses efforts pour collaborer avec d'autres instances internationales	Le cas échéant, approuve les informations à partager avec les	<ul style="list-style-type: none"> Comme ci-dessus 	2017-2024	Giuseppe Notarbartolo di Sciara AMWG	Haute	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	compétentes, et ce afin d'éviter les chevauchements, d'augmenter les synergies et d'accroître la visibilité des Accords de la CMS, notamment ceux concernant les cétacés, dans ces instances.	organismes régionaux et internationaux mentionnés dans la résolution, ainsi qu'avec la CDB concernant spécifiquement les travaux de l'EBSA.	<ul style="list-style-type: none"> Coopération et collaboration avec la CDB 		(PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)				
Res.10.15 (Rev.COP12) Para.10	Maintient et, le cas échéant, cherche à renforcer la coopération et la collaboration avec la Commission Baleinière Internationale et de ses comités scientifiques et de conservation;	Fournit des exposés techniques sur des questions d'intérêt mutuel, par exemple les IMMA, les captures d'animaux vivants, les interactions dans l'eau, l'observation des baleines, le bruit sous-marin, et les actions concertées pertinentes au Secrétariat pour transmission à la CBI.	Maintien et renforcement de la coopération et de la collaboration étroites avec la CBI	2017-2024	Giuseppe Notarbartolo di Sciara AMWG AWMWG (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Haute	Pas de financement nécessaire		
Dec.12.16	Sous réserve de la disponibilité des ressources, examine les menaces pesant au niveau régional sur les mammifères marins inscrits aux annexes de la CMS non inclus dans le Programme de travail pour les Cétacés et préparer pour la 13 ^e Session de la Conférence des Parties une évaluation rigoureuse des menaces et des priorités régionales ainsi que des programmes de travail similaires pour d'autres espèces de mammifères marins.	Le GTPA fera un exercice de détermination de la portée afin d'évaluer les besoins. Consultation	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation des besoins Examen des menaces qui pèsent sur les mammifères aquatiques inscrits aux annexes de la CMS, à l'exception des cétacés, par région Projets de programmes de travail. 	ScC-SC4	Giuseppe Notarbartolo di Sciara AMWG (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Moyenne (dans CMS POW)	Pas de financement nécessaire pour la première étape 40 000 nécessaire		

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Capture de cétacés vivants dans leur milieu naturel à des fins commerciales								
Res.11.22 (Rev.COP12) Para.4	Cherche à renforcer la coopération et la collaboration avec la CITES et la CBI afin de protéger les espèces de petits cétacés qui risquent d'être capturés vivants dans leur milieu naturel.	<ul style="list-style-type: none"> • Consulte ACCOBAMS SC à ce sujet. • Recueille l'information pertinente sur le recentrage et les prises continues. • Soumission d'informations aux réunions de la CITES et de la CBI • Dialogue avec les secrétariats 	Rapport au ScC-SC4	En cours	Giuseppe Notarbartolo di Sciara AMWG (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch- Nwakanma)	Haute	Pas de financement nécessaire	
Tortues marines								
Dec.12.17 a	Examine les informations scientifiques pertinentes portant sur la conservation et les menaces pour les tortues marines, telles que le changement climatique et la luminosité du ciel pour développer de nouvelles recommandations pour la conservation de toutes les espèces de tortues marines figurant aux Annexes I ou II de la Convention, pour présentation à la 13e Session de la Conférence des Parties;	Atelier d'experts sur la situation dans les trois bassins océaniques	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des menaces actuelles • Projet de Résolution • Projets de Décisions 	ScC-SC4	Colin Limpus MdE de l'IOSEA sur les tortues marines (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch- Nwakanma)	Haute (dans CMS POW)	25 000 nécessaire	
Dec.12.17 b	Élabore un projet de Plan d'action par espèce (SSAP) pour la conservation de la tortue imbriquée qui sera présenté à la 13e Session de la Conférence des Parties, afin de traiter le commerce, l'utilisation et	Atelier sur l'élaboration du Plan d'action par espèce, si jugé nécessaire après la publication du rapport CITES (devrait mettre l'accent sur la région indopacifique).	Projet de Plan d'action par espèce pour les tortues imbriquées.	ScC-SC4, ou ScC- SC5	Colin Limpus Protocole d'entente de l'IOSEA sur les tortues marines (PF Sec : Melanie Virtue,	Haute (dans CMS POW)	25 000 nécessaire	

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	les autres menaces à leur conservation en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique occidental adjacent. Ce SSAP devrait être élaboré en collaboration avec le protocole d'accord de l'IOSEA et avec les organisations non gouvernementales pertinentes, en tenant compte des résultats de la Décision CITES 17.222, qui prévoit un examen du commerce des tortues marines qui devra être finalisé à temps pour les discussions à la 70e Réunion du Comité permanent de la CITES en octobre 2018.				Heidrun Frisch-Nwakanma)				
Aires importantes pour les mammifères marins (AIMM)									
Dec.12.40 a	Collabore avec l'Équipe de travail conjointe de l'UICN Commission de survie des espèces /Commission mondiale sur les aires protégées (SSC/WPCA) sur les aires protégées pour les mammifères marins afin d'inclure des données sur les pinnipèdes, siréniens, loutres, ours polaires et cétacés inscrits aux annexes de la CMS dans l'identification des AIMM	Aucune autre activité n'est requise.	AIMM pleinement pertinentes pour les espèces inscrites aux annexes de la CMS.	En cours	Giuseppe Notarbartolo di Sciara (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Haute	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Dec.12.40 b	Sur réception des recommandations du Groupe de travail conjoint UICN SSC/WPCA sur les aires marines protégées concernant les AIMM nouvellement identifiées, examine leur pertinence pour les espèces inscrites à la CMS, examine les contributions reçues des Parties et fournit des conseils sur les mesures de conservation	<ul style="list-style-type: none"> Le Secrétariat distribue aux Parties le rapport de l'Équipe spéciale reçu au plus tard le 30 juin 2019. Le ScC examine les réponses des Parties Le ScC fournit des conseils sur les mesures de conservation 	Mesures de conservation recommandées pour les AIMM pertinentes pour les espèces inscrites aux annexes de la CMS (Projet de Résolution/Décisions)	En cours	Giuseppe Notarbartolo di Sciarra AMWG (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Haute	Pas de financement nécessaire		
Impacts négatifs des bruits anthropiques sur les cétacés et d'autres espèces migratrices									
Res.12.14 Para. 23	Avec l'appui du Groupe de travail conjoint sur le bruit de la CMS, d'ACCOBAMS et d'ASCOBANS, continuer à surveiller les nouvelles informations disponibles sur les effets du bruit sous-marin sur les espèces marines, ainsi que l'évaluation et la gestion efficaces de cette menace, et faire des recommandations aux Parties le cas échéant ;	Soutenir, le cas échéant, les ateliers régionaux de renforcement des capacités promouvant les Lignes directrices de la famille de la CMS, ainsi que la formation connexe organisée par des Accords , par exemple ACCOBAMS.	Rapports d'atelier et recommandations	En cours	Giuseppe Notarbartolo di Sciarra JNWG (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma)	Haute	10,000 souhaitable		
Dec.12.43 a	Évalue le besoin et, s'il y a lieu, élabore, dans la limite des ressources disponibles, des lignes directrices facultatives pour les activités concernées;	Le JNWG donne son avis sur la nécessité d'élaborer des lignes directrices sur l'atténuation du bruit.	Recommandation sur la voie à suivre/Projets de décisions	ScC-SC4	Giuseppe Notarbartolo di Sciarra JNWG (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Dec.12.43 b	Évalue la nécessité de mettre à jour les lignes directrices de la famille CMS sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement des activités génératrices de bruit marin	Non requis à ce stade	sans objet	ScC-SC6	Giuseppe Notarbartolo di Sciara JNWG (PF Sec : Heidrun Frisch- Nwakanma)	Faible	Pas de financement nécessaire		
Viande d'animaux sauvages aquatiques									
Res.12.15 Para.1	Établit un groupe de travail thématique sur la viande d'animaux sauvages aquatiques, pour fournir des conseils d'experts aux Parties à la CMS, coopère avec les organisations pertinentes telles que la Commission Baleinière Internationale, et coordonne la participation scientifique et politique aux Mémoires d'Entente pertinents conclus sous l'égide de la CMS, en consultation avec l'Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique, du nord-est de l'Atlantique et des mers d'Irlande et du Nord (ASCOBANS) et l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS), le cas échéant;	Terminé, aucune autre mesure requise.	Groupe de travail sur la viande d'animaux sauvages aquatiques créé	ScC-SC3	Giuseppe Notarbartolo di Sciara (PF Sec : Melanie Virtue)	Moyenne (dans CMS POW)	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Dec.12.45 a	Invite les conseillers et experts externes, y compris de toute la Famille CMS, à participer au Groupe de travail thématique sur la viande d'animaux sauvages aquatiques afin de veiller à ce que toutes les espèces inscrites aux Annexes de la CMS soient prises en compte;	<ul style="list-style-type: none"> Le Secrétariat invite les Conseillers et les experts externes nommés Prépare la zone de discussion de l'espace de travail 	Groupe de travail sur la viande d'animaux sauvages aquatiques créé	ScC-SC3	Giuseppe Notarbartolo di Sciara (Sec FP: Melanie Virtue)	Moyenne (dans CMS POW)	Pas de financement nécessaire		
Dec.12.45 b	Fait rapport sur les activités du Groupe de travail à chaque session de la Conférence des Parties	<ul style="list-style-type: none"> Le Groupe de travail sur la viande d'animaux sauvages aquatiques fait un rapport à chaque réunion du Conseil scientifique, tel qu'énoncé à l'article 12.46 de décembre. Le Conseil fait un rapport à la COP 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport à la COP Si nécessaire, Projets de décisions/Projet de résolution révisée 	COP13	Giuseppe Notarbartolo di Sciara AWMWG (PF Sec : Melanie Virtue)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		
Interaction récréative dans l'eau avec des mammifères marins (et d'autres espèces aquatiques)									
Dec.12.51 a	Envisage de combiner les axes de travail liés aux interactions récréatives dans l'eau et l'observation de la vie marine sauvage en bateau durant la prochaine période intersessions, en veillant à ce que toutes les espèces répertoriées dans la CMS qui sont ciblées par les activités de nage ou de plongée soient couvertes par les lignes directrices à élaborer ;	Décide de combiner les flux de travail, en se concentrant sur les zones marines et, sur les mammifères aquatiques, sur les systèmes fluviaux (voir aussi Dec.12.79 a)	Orientations du Conseil scientifique, si nécessaire Projets de décisions	ScC-SC4	Giuseppe Notarbartolo di Sciara Zeb Hogan Colin Limpus AMWG (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Faible	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Dec.12.51 b	Examine, sous réserve de la disponibilité des ressources, les lignes directrices existantes, les bonnes pratiques et les preuves scientifiques sous-jacentes relatives aux sujets de préoccupation et, sur la base de cet examen, élaborer des lignes directrices sur les interactions récréatives dans l'eau avec les espèces répertoriées dans la CMS ;	Effectue un examen Élabore des lignes directrices appropriées (Consultant)	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport • Projet de lignes directrices • Projet de Résolution • Projets de Décisions 	ScC-SC4	Giuseppe Notarbartolo di Sciara Zeb Hogan Colin Limpus AMWG (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Moyenne (dans CMS POW)	15 000 (fournis par Monaco)		
Dec.12.51 c	Consulte la Commission baleinière internationale (CBI) lors de la préparation des lignes directrices et autres documents;	Consultations en cours	Possibilité d'exprimer son point de vue	ScC-SC4	Giuseppe Notarbartolo di Sciara (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		
Dec.12.51 d	Fait rapport au Comité permanent lors de ses 48 ^e et 49 ^e Réunions des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette Décision ;		Rapport	StC48 StC49	Giuseppe Notarbartolo di Sciara Zeb Hogan Colin Limpus AMWG (PF Sec: Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		
Dec.12.51 e	Présente les lignes directrices et le code de conduite recommandé pour les opérateurs concernant l'interaction récréative dans l'eau lors	Examine le projet de lignes directrices et de code de conduite Fait des recommandations à la COP13	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de lignes directrices • Projet de Résolution 	COP13	Giuseppe Notarbartolo di Sciara Zeb Hogan Colin Limpus	Moyenne	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	de la 13 ^e Session de la Conférence des parties pour examen formel;		<ul style="list-style-type: none"> Projets de Décisions 		AMWG (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch- Nwakanma)				
Dec.12.51 f	Considère, à la lumière de la série technique CMS n° 33 Cétacés de la mer Rouge, lancée à la 12 ^e Session de la Conférence des Parties, comment faire progresser la conservation des cétacés dans la région de la mer Rouge, en tenant compte de toutes les menaces, et fait rapport à ce sujet à la 13 ^e Session de la Conférence des Parties.	Recueille l'information disponible sur toutes les menaces pertinentes, en fait la synthèse et formule des recommandations.	Rapport d'activité Projet de directives à la COP	ScC-SC4	Giuseppe Notarbartolo di Sciara AMWG (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch- Nwakanma)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		
Conservation et gestion des baleines et de leurs habitats dans la région de l'Atlantique sud									
Res.12.17 Para.5	Collabore avec les Comités scientifiques et de conservation de la CBI pour mieux faire comprendre la contribution des cétacés au fonctionnement des écosystèmes marins, notamment en coorganisant un atelier pour examiner les données existantes et la recherche et identifier les opportunités d'élargir ce travail;	Attend d'autres conseils du Brésil concernant le financement et le déroulement de l'atelier	Atelier soutenu	2019-2027	Giuseppe Notarbartolo di Sciara AMWG (PF Sec : Melanie Virtue)	Moyenne (dans CMS POW)	Brésil recherche de fonds		
Res.12.17 Para.6	Promeut les travaux destinés à combler les lacunes importantes dans les connaissances et les orientations futures de la recherche pour appuyer la	Conseillers scientifiques présents le cas échéant	Plan d'action promu lors des réunions pertinentes	2019-2027	Giuseppe Notarbartolo di Sciara AMWG (PF Sec : Melanie	Haute	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	mise en œuvre du Plan d'action et d'autres mesures de conservation dans la région de l'Atlantique Sud.				Virtue)				
Actions concertées									
CA 12.1-7	Continue à examiner les Actions concertées pour: <ul style="list-style-type: none"> · l'Anguille d'Europe · le Cachalot du Pacifique oriental tropical · le Dauphin du Cameroun · le Mégaptère de la mer d'Arabie · l'ange de mer · les raies du genre Mobula · le Requin-baleine 	Maintenir les progrès à l'étude	Orientation donnée selon les besoins	En cours	Zeb Hogan Giuseppe Notarbartolo di Sciara (PF Sec : Melanie Virtue; Heidrun Frisch-Nwakanma; Lyle Glowka)	Haute	Pas de financement nécessaire		
Res.12.28 Para.6	Aider les Parties à prendre des mesures concertées pour mettre en œuvre les dispositions de la Convention, si possible au moyen des instruments existants de coopération bilatérale ou multilatérale (re ours polaire)	Le Groupe de travail fournira des conseils au Secrétariat et au Gouvernement norvégien pour alimenter la discussion sur le mandat de l'État de l'aire de répartition en vue de la conférence plus large sur l'ours polaire, et l'initiative de la Norvège.	Conseils sur le mandat de la conférence	ScC-SC4	Giuseppe Notarbartolo di Sciara AMWG (PF Sec : Melanie Virtue)	Haute	33 000 (fourni par la Norvège)		
Poissons d'eau douce migrateurs									
Res.10.12 Para.4	Exhorte les Parties à soumettre des propositions d'inscription pour les espèces considérées comme menacées dans l'examen, ainsi que pour les autres espèces qui pourraient	Sur demande, aider les Parties à élaborer des propositions d'inscription pour les espèces identifiées dans le document UNEP/CMS/Inf.10.33.	Propositions d'inscription pour la COP13	ScC-SC4	Zeb Hogan (PF Sec : Melanie Virtue)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	bénéficiaire coopération internationale ;	d'une							

Domaine de travail thématique: **Questions de conservation des espèces terrestres (Groupe de travail 4)**

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Numéro Résolution / Décision	Texte de la Résolution / Décision (Le Conseil scientifique doit/devrait)	Brève description de l'activité (si nécessaire)	Liste des résultats	Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)	Nom des personnes impliquées	Principale, Haute, Moyenne, Faible.	Montants déjà obtenus & nécessaires €		
Initiative conjointe CMS-CITES pour les carnivores d'Afrique									
Dec. 12.59	Examine le rapport du Secrétariat et décide aux 3 ^e et 4 ^e Réunions du Comité de session si de nouvelles actions spécifiques sont requises concernant la conservation du Lion d'Afrique (<i>Panthera leo</i>), du Guépard (<i>Acinonyx jubatus</i>), du Léopard (<i>Panthera pardus</i>) et du Lycaon (<i>Lycaon pictus</i>) par le biais de l'Initiative pour les carnivores d'Afrique et formule des recommandations au Comité permanent à ses 48 ^e et 49 ^e Réunions, le cas échéant.	Déterminer si d'autres mesures sont nécessaires en ce qui concerne la conservation des 4 espèces dans le cadre de l'ACI.	Recommandations au StC48 et au StC49 sur les actions spécifiques supplémentaires (au besoin)	Par StC48 et StC49	Leadership à déterminer au SC4	Haute	Pas de financement nécessaire		
		<ul style="list-style-type: none"> Le Secrétariat demande au Groupe de spécialistes des félins de l'UICN de faire rapport sur la mise en œuvre des stratégies de conservation régionales et des recommandations correspondantes. 	Rapport du SG des félins de l'UICN	Avant la réunion des Etats de l'aire de répartition	Urs et Christine Breitenmoser, Présidents du Groupe de spécialistes des félins de l'UICN Sarah Durant, ZSL				

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
		<ul style="list-style-type: none"> Le Secrétariat fera rapport au SC4 sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'IPEC. 	Rapport du Secrétariat	Par SC4	Secrétariat				
Conservation et gestion du guépard et du lycaon									
Dec. 12.64	Fait des recommandations au Comité permanent à ses 48 ^e et 49 ^e Réunions basées sur les rapports soumis en accord avec les Décisions 12.62 et 12.63, y compris les recommandations concernant de possibles modifications à la liste des populations de guépards actuellement exclues de l'Annexe 1 de la CMS pour tenir compte de l'état de conservation et prendre une Décision pour la Conférence des Parties à sa 13 ^e Session.	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'examen soumis par le Burkina Faso Étudier l'adéquation des populations de guépards qui sont exclues de l'Annexe Botswana, Namibie, Zimbabwe contacté par le Secrétaire-au 	<ul style="list-style-type: none"> Recommandations au StC48 et au StC49 Décision pour la COP13 Groupe de travail intersessionnel établi électroniquement Le groupe de spécialistes (SG) pour les félins de l'UICN sollicité pour une contribution 	Par StC48 et StC49	Secrétariat, Sarah Durant, ZSL	Haute	Pas de financement nécessaire		
Mégafaune Sahélo-Saharienne									
Res. 9.21 (Rev. COP12), Para. 4.	<i>Encourage</i> le Conseil scientifique et le Secrétariat à envisager, en consultation avec les Parties intéressées, une extension de la zone d'action vers les déserts de la Corne d'Afrique et les biomes associés	<ul style="list-style-type: none"> Le ScC recommande une réunion des Etats de l'aire de répartition Discussions engagées avec les Etats de l'aire de répartition de la Corne de l'Afrique avant la réunion ScC revoit l'extension du Plan d'action pour la mégafaune sahélo-saharienne à la Corne de l'Afrique après la réunion 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion des Etats de l'aire de répartition Extension du domaine d'action en fonction de la réunion de l'Etat de l'aire de répartition (si convoquée) Clarification de la liste des espèces relevant de la mégafaune sahélo-saharienne 	Par StC48	Roseline Beudels-Jamar, Point focal des espèces de la mégafaune sahélo-saharienne	Moyenne	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
		•	<ul style="list-style-type: none"> Recommandation à la COP13 pour la mise en œuvre du plan d'action sahélo-saharien à l'avenir 						
Tigres et autres grands félins d'Asie									
Res. 9.22 (Rev. COP12), Para. 2.	<i>Prie le Conseil Scientifique et le Secrétariat de s'assurer que tous les moyens qui pourraient effectivement contribuer à l'amélioration du statut de conservation des félins d'Asie et à la sensibilisation du public sur les menaces auxquelles ils doivent faire face sont pris dans le cadre de la Résolution 11.24, l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale ;</i>	<ul style="list-style-type: none"> ScC considère la pertinence de la mise en œuvre des PdT de la CAMI et l'établissement de priorités par rapport aux grands félins d'Asie. 	<ul style="list-style-type: none"> Le léopard persan soumis pour inclusion dans le programme CAMI (seulement l'aire de répartition à l'intérieur du CAMI) à COP13 Explore l'idée d'une initiative Grands félins d'Asie 	Par COP13	Secrétariat, Parties et Conseillers scientifiques individuels	Haute	Pas de financement nécessaire		
Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique									
Res. 12.19, Para. 2.d)	À la demande du Comité directeur du Fonds pour l'éléphant d'Afrique, invite le Conseil scientifique (sous réserve de son mandat) à donner des avis sur des activités spécifiques relatives au Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique.	<p>La CMS apporter sa contribution au projet:</p> <p>Ghana-Culture de l'éléphant : Fusion de la science et des connaissances traditionnelles sur la culture de l'éléphant et la complexité sociale pour améliorer les résultats positifs de la conservation des éléphants en Afrique de l'Ouest</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ce sujet doit être considéré dans le cadre de la culture animale. Les conseillers désireux de commenter transmettront leurs commentaires au Secrétariat. 	Suivant ScC SC3	Secrétariat de l'AEF Président du comité directeur de l'AEF Secrétariat	Moyenne	Pas de financement nécessaire		

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Actions concertées								
Res. 11.13, para. 5 (Reportées d'un document 4.1)	Le Conseil scientifique identifie les espèces candidates à la désignation pour une Action concertée ou coopérative, et les mesures à prendre en réponse à l'inscription sur la liste de l'Action concertée ou coopérative, en tenant pleinement compte des recommandations résumées dans l'Annexe 3 à la Rés. 11.13.	Les membres du Conseil scientifique à promouvoir et à aider à l'élaboration de propositions d'actions concertées suivant les orientations fournies à l'Annexe 3 de la Rés. 11.13, pour les espèces déjà désignées ou pour les espèces candidates à la désignation.	Ce thème doit être pris en compte dans la section transversale du programme de travail.	En cours, synchronisé avec le cycle COP	Conseillers scientifiques individuels	Haute	À déterminer	
Initiative CAMI								
Res. 11.24 para. 7 (Reportées d'un document 4.1)	Le Conseil scientifique et le Secrétariat poursuivent et renforcent les efforts de collaboration avec d'autres forums internationaux pertinents en vue de renforcer les synergies et l'application de la CMS et de la CAMI dans ces forums.	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les questions de conservation dans le cadre de la CAMI, de la CMS, tout en participant aux forums pertinents Le Conseil scientifique recommande que des efforts similaires ne soient pas déployés pour Méga-faune et chauves-souris sahélo-sahariennes. 	Rapports au SC4 sur la promotion de la CAMI dans les forums internationaux	En cours	Conseillers scientifiques individuels	Haute	Oui	
	Recommandation d'espèces à inclure dans CAMI	Discussion sur les espèces qu'il convient d'inclure dans la liste	Les parties soumettent l'ours de Gobi et le léopard de Perse (seulement l'aire de répartition à l'intérieur de la CAMI) pour inclusion dans le programme de la CAMI à la COP13.	Conformément aux échéances de la COP13	Secrétariat et Parties	Haute	Pas de financement nécessaire	

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
12.7 para. 31	Réseaux écologiques	Inclure la question des clôtures des zones arides en Afrique et en Asie centrale sous le thème des réseaux écologiques.	Discuter au cours de la section transversale du programme de travail	Conseillers scientifiques	Haute	À déterminer		

Domaine de travail thématique: **Questions de conservation des espèces aviaires (Groupe de travail 5)**

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i> <i>(Le Conseil scientifique doit/devrait)</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom des personnes impliquées</i>	<i>Principale, Haute, Moyenne, Faible.</i>	<i>Montants déjà obtenus & nécessaires €</i>		
Res.11.17 (Rev.COP12)	8. Prie le Conseil scientifique et le Groupe de travail, en liaison avec le Groupe d'étude des oiseaux terrestres migrateurs, de promouvoir des travaux visant à combler les principales lacunes dans les connaissances et à orienter les futures recherches, notamment à travers l'analyse des bases de données à long terme et à grande échelle, l'atlas européen des migrations d'oiseaux, l'utilisation de technologies de repérage nouvelles et émergentes, les études de terrain sur les oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie en Afrique, l'utilisation de données démographiques et d'études dans les zones de reproduction en Eurasie et l'utilisation de données d'observation par télédétection des changements dans la couverture terrestre en Afrique;	Préparation de l'Atlas des oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie	Atlas des oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie	2018-2020	Fernando Spina (PF Sec.: Borja Heredia)	Haute (in CMS POW)	1 000 000 (fournie par l'Italie)		
Res.11.17 (Rev.COP12)	9. Prie en outre le Conseil scientifique et le Groupe de travail, en liaison avec les Amis du Plan d'action pour les oiseaux	Promouvoir et encourager l'utilisation de l'initiative FLAP dans	FLAP	En cours	Olivier Biber (PF Sec.: Borja Heredia)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	terrestres, de promouvoir et encourager le renforcement de la sensibilisation du grand public et des parties prenantes, et du soutien à la conservation des oiseaux terrestres migrateurs le long de la voie de migration, notamment en ce qui concerne la façon dont les oiseaux partagent leur cycle annuel entre les pays et agissent en tant qu'indicateurs de la santé globale de l'environnement, des hommes et de l'ensemble de la biodiversité;	les réseaux						
Res.11.17 (Rev.COP12)	13. <i>Prie</i> le Groupe de travail et le Conseil scientifique de la CMS, en liaison avec le Groupe d'étude des oiseaux terrestres migrateurs et les Amis du Plan d'action pour les oiseaux terrestres, avec l'appui du Secrétariat de la CMS, de soutenir la mise en œuvre des plans d'action pour une première série d'espèces, incluant le Bruant auréole <i>Emberiza aureola</i> , la Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i> et le Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> adoptés à travers la Résolution 12.12 et de continuer à développer des Plans d'action pour la tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i> et le Bruant auréole <i>Emberiza aureola</i> ;	Encourager la distribution de matériel d'information ; sensibiliser le public aux plans d'action à mettre en œuvre ; examiner le projet de plan d'action sur le Bruant à poitrine jaune.	Plans d'action par espèce pour la tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>) et le bruant auréole (<i>Emberiza aureola</i>) prêts à être adoptés par le StC48 ou la COP13 (en fonction de l'état d'avancement de l'élaboration du plan d'action).	StC48/ ScC-SC4/ COP13 (Selon l'état d'avancement de l'élaboration du plan d'action)	Olivier Biber (Sec. FP: Borja Heredia)	Principale (in CMS POW)	Pas de financement nécessaire	
Res.11.17 (Rev.COP12)	15. Invite les Parties et le Conseil scientifique à rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action, y compris en ce qui	Examen du plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Résolution • Projets de Décisions 	ScC-SC4 / COP13	Olivier Biber (PF Sec. : Borja Heredia)	Haute	Pas de financement nécessaire	

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	concerne le suivi et l'efficacité des mesures prises à la COP13 en 2020.							
ScC-SC3-Decision; Res. 11.17 (Rev.COP12)	Promouvoir les dispositions du Plan d'action sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie relatives aux pesticides	Soulever la question de l'empoisonnement par les néonicotinoïdes et autres pesticides en tant que question transversale.		ScC-SC4 / COP13	Olivier Biber Membres des groupes de travail sur les espèces terrestres aviaires (PF Sec : TilmanSchneider)	Haute	Pas de financement nécessaire	
Dec.12.23 a	Maintient le Groupe de travail sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie jusqu'à la 13 ^e Session de la Conférence des Parties en étendant son adhésion pour intégrer l'expertise de régions géographiques actuellement absentes, afin de faciliter et de suivre la mise en œuvre du Plan d'action et de développer des indicateurs pour évaluer la mise en œuvre du Programme de travail 2016-2020 ;	Le Groupe de travail sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie poursuit ses activités. Organiser une réunion du Groupe de travail		ScC-SC4	Olivier Biber (PF Sec.: Borja Heredia)	Principale (in CMS POW)	25,000	
Dec.12.23 b	Au cours de la période intersession entre les 12 ^e et 13 ^e Sessions de la Conférence des Parties, et sous réserve de la disponibilité de fonds, travaille avec le Groupe d'étude des oiseaux terrestres migrateurs, les institutions académiques pertinentes, les financeurs de la recherche et le Groupe de travail, afin de promouvoir activement les recherches visant à combler les lacunes importantes en matière de connaissances sur la conservation des oiseaux	Examiner la mise en œuvre du Plan d'action en tenant compte des synergies avec l'Atlas Afrique-Eurasie sur la migration des oiseaux.		ScC-SC4	Olivier Biber (PF Sec.: Borja Heredia)	Principale	Pas de financement nécessaire	

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	<p>terrestres migrateurs dans les paysages africains, notamment pour :</p> <p>i. Identifier les routes migratoires et les stratégies de migration à l'aide de technologies de suivi afin de comprendre la connectivité migratoire et de mieux cibler la recherche sur le terrain ;</p> <p>ii. Entreprendre des études de terrain approfondies en Afrique subsaharienne et sur les haltes migratoires, en conjonction avec les données existantes le cas échéant, pour mieux comprendre les modèles de distribution, l'utilisation des habitats et l'écologie alimentaire des espèces, et en particulier identifier et améliorer la conservation des sites de halte situés immédiatement au nord et au sud du Sahara (y compris à travers la collecte de données et la recherche de liens avec les parties prenantes concernées) ;</p> <p>iii. Synthétiser les données provenant de sites de reproduction européens pour explorer les caractéristiques spatiales et temporelles des paramètres démographiques par rapport aux routes migratoires et aux types de changements environnementaux à grande échelle ;</p> <p>iv. Utiliser des données d'observation de la Terre par images satellitaires pour</p>							

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	<p>améliorer la compréhension des changements dans l'utilisation/l'occupation des terres et la manière dont cela affecte les oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie, et rechercher les moteurs des changements dans l'utilisation/l'occupation des terres;</p> <p>v. Chercher à mieux comprendre la façon d'influencer les facteurs de la politique économique et sociale qui causent des changements dans l'utilisation/l'occupation des terres à différentes échelles ;</p> <p>vi. Encourager la recherche pour déterminer les raisons pour lesquelles les déclin des oiseaux terrestres européens ne peuvent pas être expliqués par les conditions dans les aires de reproduction.vi. Encourage research to determine for which declining European landbird migrants' declines cannot be explained by conditions in the breeding grounds;</p>							
Dec.12.23 c	Fait rapport à la 13 ^e session de la Conférence des Parties sur les progrès réalisés sur ces sujets et d'autres priorités, et sur les potentielles opportunités de promotion de ces domaines de recherche, incluant un dialogue avec les agences nationales et internationales de financement de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Résolution • Projets de Décisions • Rapport sur l'état d'avancement 	ScC-SC4	Olivier Biber (PF Sec.: Borja Heredia)	À déterminer	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
ScC-SC3-Decision; Res. 11.15 (Rev.COP12)	Examen du rapport du groupe de travail sur la prévention de l'empoisonnement ; le leader du groupe spécial s'appuiera sur l'expérience du processus de l'ECHA concernant l'interdiction de la grenaille de plomb dans les zones humides.	Examiner les progrès réalisés, en particulier en ce qui concerne le leadership du GT		ScC-SC4; COP13	(PF Sec : Tilman Schneider)	Principale	Pas de financement nécessaire		
ScC-SC3-Decision; Res. 11.15 (Rev.COP12)	Examen des impacts de l'empoisonnement sur les taxons croisés ; Dialogue entre les groupes de travail terrestres et aviaires sur l'empoisonnement des carnivores et autres mammifères et sur les dommages causés aux vautours et aux rapaces.	Stimuler un exercice d'établissement de la portée du Groupe spécial responsable ; Établir un dialogue entre les membres du groupe de travail sur les oiseaux terrestres et aviaires en tant que question intersectorielle.	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Résolution • Projets de Décisions • Rapport sur l'état d'avancement 	ScC-SC4	Membres des groupes de travail sur les espèces aviaires et terrestres (PF Sec : Tilman Schneider)	Principale	Pas de financement nécessaire		
ScC-SC3-Decision; Res. 11.15 (Rev.COP12)	Contribuer à la connaissance et à l'information sur l'impact des néonicotinoïdes et accroître la sensibilisation.	<p>Entreprendre des recherches sur l'impact des néonicotinoïdes, en particulier ceux qui sont envisagés comme alternatives aux produits interdits ; Étudier comment la CMS peut s'engager et fournir des informations pour la publication des déclarations ; Compiler les informations pour le Comité permanent, en tenant compte également des dispositions du Plan d'action pour les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Résolution • Projets de Décisions • Rapport sur l'état d'avancement 	ScC-SC4	(PF Sec : Tilman Schneider)	Principale	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
		oiseaux terrestres migrants d'Afrique-Eurasie ; Le soulever en tant que question transversale							
Abattage, capture et commerce illégaux d'oiseaux migrants									
ScC-SC3-Decision; Res.11.16 (Rev.COP12)		Promouvoir les synergies et le dialogue avec les milieux terrestres et aquatiques en ce qui concerne la viande de brousse terrestre et la question de l'abattage illégal des oiseaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Résolution • Projets de Décisions • Rapport sur l'état d'avancement 	ScC-SC4	(PF Sec : Laura Aguado)	Haute	Pas de financement nécessaire		
Res.12.6	14. Prie le Secrétaire exécutif, en collaboration avec le Conseil scientifique et en coopération avec l'Equipe scientifique spéciale sur la grippe aviaire et les oiseaux sauvages, de se mettre d'urgence en rapport avec la FAO, l'OIE et l'OMS afin de donner suite à leurs demandes tendant à favoriser de nouvelles recherches permettant de bien comprendre le rôle que jouent les oiseaux sauvages dans la propagation de la HPAI, et d'obtenir les ressources nécessaires à cet effet;			En cours	Taej Mundkur Avian WG du ScC-SC ; Secrétaire exécutif (PF Sec. : Borja Heredia)	Faible	Pas de financement nécessaire		
Res.12.6	17. Prie le Secrétaire exécutif de veiller à ce que la Convention continue d'assurer un rôle de chef de fil au sein de l'Equipe scientifique spéciale sur la	Fournir des informations pertinentes sur les mesures pratiques visant à réduire le		En cours	Taej Mundkur groupe de travail aviaire du ScC-SC; (PF Sec. : Tilman	Moyenne	Pas de financement nécessaire		

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	grippe aviaire et les oiseaux sauvages, grâce à une représentation appropriée au sein du Conseil scientifique du secrétariat, et demande instamment au Conseil scientifique, en collaboration avec l'Equipe scientifique spéciale sur la grippe aviaire et les oiseaux sauvages et par son intermédiaire, de fournir une contribution pertinente au titre de mesures concrètes visant à réduire le risque de transmission des maladies entre les oiseaux sauvages, captifs et domestiques, auxdits organismes en mettant au point des plans d'intervention d'urgence et de gestion des zones humides en rapport avec la HPAI;	risque de transmission de maladies entre oiseaux sauvages, oiseaux en captivité et oiseaux domestiques, aux organismes qui élaborent des plans d'urgence et de gestion des zones humides liés à l'IAHP		Schneider)				
Res.12.6	18. Prie le Secrétaire exécutif, en collaboration avec le Conseil scientifique et le groupe de travail sur les espèces migratrices en tant que vecteurs de maladies, de faire des recommandations au sujet de la nature et de l'étendue des risques présentés par d'autres maladies véhiculées par les espèces migratrices ainsi que sur les domaines dans lesquels pourraient intervenir les Parties contractantes pour résoudre cette question;	Tenir compte de l'information existante dans le cadre de l'ACAP et disponible sur les chauves-souris et autres taxons.	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Résolution • Projets de Décisions 	En cours	Taej Mundkur groupe de travail aviaire du ScC-SC; (Sec. FP: Borja Heredia)	Faible	Pas de financement nécessaire	
Res.12.6	35. demande au Secrétaire de la CMS et à la FAO de continuer à assumer la coresponsabilité du Groupe d'étude scientifique sur	S'engager auprès du Secrétariat de la CMS et auprès de la FAO dans les activités du	Mise à jour et renforcement des contacts	En cours	Taej Mundkur groupe de travail aviaire du ScC-	Moyenne	Pas de financement nécessaire	

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	la grippe aviaire et les oiseaux sauvages avec l'engagement du Conseil scientifique de la CMS, en s'appuyant sur les activités internationales déjà entreprises, et en répondant aux faits nouveaux liés à la propagation de la grippe aviaire H5N1 et d'autres sous-types, à mesure qu'ils se présentent;	Groupe de travail scientifique sur la grippe aviaire et les oiseaux sauvages, en s'appuyant sur les activités internationales déjà entreprises et en répondant aux nouveaux développements liés à la propagation de l'IAHP H5N1 et à d'autres sous-types au fur et à mesure qu'ils se produisent.	avec la FAO	SC; (PF Sec. : Tilman Schneider)				
Voies de migration								
Res.12.11	25. Élabore des lignes directrices et/ou des études de cas sur les mécanismes d'amélioration de la conservation des oiseaux migrateurs à travers les réseaux de sites;	Production d'études de cas jusqu'à ScC-SC4 : R. Clay, T. Mundkur, MdE rapaces	Lignes directrices/études de cas sur les mécanismes visant à améliorer la conservation des oiseaux migrateurs par le biais de réseaux de sites	En cours; ScC-SC4	Rob Clay, Taej Mundkur, MdE rapaces (Sec. FP: Borja Heredia)	Haute (dans CMS POW)	Pas de financement nécessaire	
Res.12.11	Examen du Plan d'action du Cadre des voies de migration pour les Amériques	Examiner le Plan d'action du Cadre des voies de migration des Amériques ; formuler des recommandations à l'intention du Groupe de travail sur les voies de migration des Amériques, en particulier en ce qui concerne la couverture des	Plan d'action révisé	ScC-SC4	Rob Clay (PF Sec : Borja Heredia)	Haute	Pas de financement nécessaire	

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
		éléments pertinents pour les Amériques du Plan d'action de la CMS concernant les prisonniers de guerre de la CMS.							
Res. 12.11 Para. 9	Propose le maintien du Groupe de travail sur les voies de migration, en veillant à ce que ses membres intègrent l'expertise des régions géographiques et des organes pertinents de la CMS actuellement absents ;	Organiser la réunion du groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du groupe de travail organisée et intégrée avec les nouveaux membres 	2019	Taej Mundkur Groupe de travail sur les voies de migration (PF Sec.: Borja Heredia)	Haute (dans CMS POW)	25 000		
Res.12.11 Dec 12.33	Examen du Programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration : i) Examen des priorités actuelles ; ii) Incorporation des informations provenant des rapports nationaux iii) Examen de la mise en œuvre et de la redéfinition des priorités pour la COP13 iv) Liste révisée des priorités	Contribuer à l'examen de la redéfinition des priorités au sein du programme de travail (PdT) sur les voies de migration ; donner des conseils sur l'utilisation des informations des rapports nationaux résumés par le Secrétariat ; examiner et donner des conseils sur toutes les espèces du SSAP améliorées (au moins 50% des espèces ont récupéré et amélioré) Rendre compte des progrès accomplis au Conseil scientifique. Faire rapport à la 13e session de la Conférence des Parties sur la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • PdT des voies de migration révisées avec redéfinition des priorités et ensemble minimum d'actions • Projet de Résolution • Projets de Décisions 	ScC-SC4	Taej Mundkur; Scientific Conseillers qui sont membres du Groupe de travail sur les voies de migration (PF Sec. : Borja Heredia)	Haute	Un financement partiel est nécessaire (25 000 pour la réunion)		

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
		dans laquelle des progrès ont été réalisés en ce qui concerne ces priorités et les priorités pour la période triennale 2021-2023.						
Taxonomie et Nomenclature								
Res.12.27	6. Charge le Conseil scientifique d'examiner la version en ligne mise à jour de la référence oiseau pour les espèces inscrites aux Annexes lors de sa dernière réunion avant chaque session de la Conférence des Parties et de faire des recommandations sur la nécessité de mettre à jour le nom d'une espèce inscrite;		Projets de Décisions	En cours	Rob Clay, Stephen Garnett (PF Sec.: Borja Heredia)	Haute (dans CMS POW)	Pas de financement nécessaire	
ScC-SC3-Decision; Res. 12.27	Examiner les résultats de l'analyse du statut migratoire et s'appliquer aux familles désagrégées selon l'Annexe II de la CMS.	Examiner et conseiller	Projets de Décisions	En cours	Rob Clay, Stephen Garnett (PF Sec.: Borja Heredia)	Haute (in CMS POW)	Pas de financement nécessaire	
CA 12.8	Continue à examiner l'Action concertée pour la grande outarde d'Asie.	Maintenir les progrès à l'étude	Orientation donnée selon les besoins	COP13	Lkhagvasuren Badamjav (PF Sec : Borja Heredia)	Haute	Pas de financement nécessaire	

Domaine de travail thématique: **Mesures de conservation transversales (Groupe de travail 6)**

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i> (Le Conseil scientifique doit/devrait)	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom des personnes impliquées</i>	<i>Principale, Haute, Moyenne, Faible.</i>	<i>Montants déjà obtenus & nécessaires €</i>	
Espèces marines migratrices								
Res.9.9 (Rev.COP12) Para.1	Identifie les questions prioritaires, des espèces et des habitats marins dans la sphère d'intervention par la CMS au cours de la prochaine décennie ;	Des travaux sont en cours dans les groupes de travail taxonomiques respectifs.	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelles initiatives, s'il y a lieu Proposition d'abrogation de la résolution 	ScC-SC4	Conseillers taxonomiques pertinents	Faible	Pas de financement nécessaire	
Res. 12.21 Para. 5	Demande au Conseil scientifique et au groupe de travail sur le changement climatique d'encourager les activités visant à combler les lacunes dans les connaissances et de donner des orientations pour la recherche future, en particulier moyennant l'analyse des ensembles de données existants sur le long terme et à grande échelle.	<ul style="list-style-type: none"> Préparer un inventaire des fichiers de données à grande échelle. Soutenir le développement et la soumission aux donateurs appropriés d'une proposition de projet sur le développement de réseaux de sites résistants au climat le long des voies de migration. Développer des synergies avec les acteurs d'autres secteurs, en particulier le secteur de l'énergie, par l'intermédiaire du groupe de travail sur l'énergie, en 	<p>Inventaire des ensembles de données.</p> <p>Proposition de projet sur le développement de réseaux de sites résistants au climat le long des voies de migration.</p>	2018-2020	C. Galbraith/ C. Limpus; J. Diouck; T. Mundkur; Groupe de travail sur le changement climatique (PF Sec.: Marco Barbieri)	Moyenne (in CMS POW)	80 000 (pour un projet de réseau de sites résilients au climat)	<ul style="list-style-type: none">

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
		vue d'identifier le soutien nécessaire pour combler les lacunes dans les connaissances.							
Res. 12.21 Para. 11	Propose que le Groupe de travail sur le changement climatique poursuive ses activités après la COP12, s'assurant que les nouveaux membres soient dotés de compétences spécialisées et proviennent de régions géographiquement non représentées actuellement et établisse des priorités, facilite et assure le suivi de la mise en œuvre du programme de travail ;	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les lacunes dans la composition du réseau et inviter les experts appropriés à combler ces lacunes. Développer le travail intersessionnel par le biais de l'espace de travail en ligne Organiser une réunion du Groupe de travail. 	Réunion du Groupe de travail organisée avec l'intégration des nouveaux membres	2018	C. Galbraith/ Groupe de travail sur le changement climatique (PF Sec.: Marco Barbieri)	Haute (in CMS POW)	25000 (pour l'organisation de la réunion du CCWG)		
Dec.12.72	Fait rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du <i>programme de travail sur le changement climatique et les espèces migratrices</i> , y compris sur le suivi et l'efficacité des mesures prises, aux 13 ^e et 14 ^e Sessions de la Conférence des Parties, assurant autant que possible l'intégration dans les rapports nationaux de la CMS.	<ul style="list-style-type: none"> Compiler et examiner les informations communiquées par les Parties dans les rapports nationaux présentés à la COP12 et à la COP13. Contribuer en tant que de besoin au processus de révision du modèle pour les rapports nationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport sur l'état d'avancement Prise en compte des aspects liés au changement climatique 	2018-2019	C. Galbraith/ Groupe de travail sur le changement climatique (PF Sec. : Marco Barbieri)	Haute	Pas de financement nécessaire		
Dec.12.74	Fournit des conseils sur la manière dont l'interprétation du paragraphe 9 de la	Le groupe de travail initial, composé de membres du GTCC et d'autres conseillers intéressés, est	Conseils fournis	2018-2019	C. Galbraith/J. Williams (PF Sec. : Marco Barbieri)	Haute	Pas de financement nécessaire		

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	Résolution UNEP/CMS/Résolution 12.21 sur le <i>changement climatique et les espèces migratrices</i> pourrait être transformée en bonnes pratiques pragmatiques.	chargé de produire le document de travail initial et de proposer un processus et un échéancier pour s'attaquer à cette tâche.						
		Finaliser l'élaboration, l'examen et la publication de fiches d'information sur les espèces et les habitats sur les impacts du changement climatique.	Fiches d'information publiées	2018-2019	M. Simmonds/ C. Galbraith; C. Limpus; R. Medellin (PF Sec.: Marco Barbieri)	Moyenne	Pas de financement nécessaire	
Conséquences de la culture animale et de la complexité sociale pour la conservation								
Res.11.23 (Rev.COP12) Para.7	Invite les Conseillers scientifiques de la CMS compétents pour les taxons autres que les cétacés à examiner les conclusions du groupe de travail d'experts et à contribuer à ce groupe d'experts;	Les conseillers se joignent au Groupe de travail (GdT) d'experts	Élargissement de la portée taxonomique	ScC-SC4	Coprésidents du groupe d'experts Giuseppe Notarbartolo di Sciara & Philippa Brakes (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma)	Moyenne	Pas de financement nécessaire	
Dec.12.77	Sous réserve de la disponibilité de ressources, examine les résultats du Groupe d'experts sur la culture et complexité sociale et formuler des recommandations pour la 13 ^e session de la Conférence des Parties, basées sur ses résultats.	<ul style="list-style-type: none"> Groupe d'experts chargé de faire rapport à chaque réunion du Conseil scientifique Le Conseil fait un rapport à la COP 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport à la COP Si nécessaire, Projets de décisions/Projet de résolution révisée 	COP13	Coprésidents du groupe d'experts Giuseppe Notarbartolo di Sciara & Philippa Brakes (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma)	Haute	Pas de financement nécessaire	
Observation de la vie sauvage marine en bateau dans le cadre d'un tourisme durable								

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Res.11.29 (Rev.COP12) Para.10	Sous réserve de la disponibilité des ressources, procède à des examens périodiques de l'état de connaissance des impacts des activités d'observation de la vie sauvage marine en bateau sur les espèces migratrices et recommande des mesures ou des lignes directrices détaillées et ajustées, le cas échéant		Orientations du ScC, si nécessaire. Projets de Décisions/Projet de Résolution révisée	ScC-SC6	Giuseppe Notarbartolo di Sciara (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Faible	Pas de financement nécessaire		
Dec.12.79 a	Sous réserve de disponibilité des ressources, envisage de combiner les axes de travail liés à l'observation de la vie sauvage marine en bateau et les interactions récréatives dans les eaux avec les espèces aquatiques dans la prochaine période intersessions, collaborant avec la CBI le cas échéant, veillant à ce que toutes les espèces inscrites dans la CMS qui sont la cible d'interactions récréatives dans l'eau soient couvertes par les lignes directrices à élaborer ;	Décider de combiner les flux de travail, en se concentrant sur les zones marines et, pour les mammifères aquatiques, sur les systèmes fluviaux. (voir aussi Dec.12.51 a)	Orientations du ScC, si nécessaire. Projets de Décisions	ScC-SC4	Giuseppe Notarbartolo di Sciara (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma)	Faible	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Dec.12.79 b	Sous réserve de disponibilité des ressources, collabore avec ACCOBAMS et le Groupe de travail permanent sur l'observation des baleines établi dans le cadre du Comité de conservation de la CBI afin d'élaborer un manuel conjoint CBI - CMS sur l'observation des baleines, qui fournit des conseils aux Parties sur la gestion des activités liées à l'observation des cétacés en bateau		Manuel conjoint CBI-CMS d'observation des baleines	ScC-SC4	Giuseppe Notarbartolo di Sciara (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch- Nwakanma)	Haute	40 000 (fourni par Monaco), financement de contrepartie par la CBI		
Dec.12.79 c	Fait rapport au Comité permanent lors de ses 48 ^e et 49 ^e Réunions sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette Décision .		Rapport au StC48 et au StC49	StC48	Giuseppe Notarbartolo di Sciara (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch- Nwakanma)	Haute	Pas de financement nécessaire		
Énergie et espèces migratrices									
Dec.12.82	Le Groupe de travail sur l'énergie, avec la contribution du Conseil scientifique, le cas échéant, est encouragé à : a) étudier les meilleures pratiques en matière de méthodes d'évaluation cumulative; b) produire des orientations fondées sur telles pratiques pour évaluer	Le ScC-SC suivra les travaux pertinents du Groupe de travail sur l'énergie (ETF) et apportera sa contribution en tant que de besoin.	Contributions fournies	COP13	ETF/ R. Medellin; J. Diouck; Institutions spécialisées mentionnées dans Res.7.2 (Rev. COP12) (Sec. FP: Borja Heredia; Tilmann Schneider)	Faible	Pas de financement nécessaire		

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	<p>les répercussions cumulées de l'évolution des énergies (renouvelables) et des lignes d'alimentation électrique sur les espèces migratoires, y compris au-delà des frontières nationales ;</p> <p>c) élaborer des suggestions pour améliorer la compréhension collective de ces répercussions ;</p> <p>d) mener ces activités en collaboration avec les organisations spécialisées visées dans la Résolution UNEP/CMS/Résolution 7.2 (Rev.COP12) sur <i>l'évaluation d'impact et espèces migratrices</i>, en s'appuyant sur les principes énoncés dans ladite Résolution ;</p> <p>e) soumettre des rapports sur les activités susmentionnées lors de la 13^e Session de la Conférence des Parties.</p>							

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Gérer l'utilisation non durable de la viande d'animaux sauvages terrestres et aviaires des espèces migratrices d'animaux sauvages								
Dec.12.86	Le Conseil scientifique devrait examiner l'analyse des effets directs et indirects de la consommation de viande d'animaux sauvages sur les espèces inscrites à la CMS soumise par le Secrétariat et formuler les recommandations appropriées aux 48 ^e et 49 ^e Réunions du Comité permanent	Transmettre l'information sur les endroits où les données sont disponibles au Secrétariat, les membres se portent volontaires pour appuyer le Secrétariat à entreprendre l'analyse. A faire en liaison avec le Groupe de travail sur la viande sauvage aquatique	Recommandations au StC48 ou au StC49	StC48 ou StC49		Haute (dans CMS POW)	25,000	
Tourisme durable et espèces migratrices								
Dec.12.90	Sous réserve de la disponibilité des ressources, mène des évaluations périodiques des dernières données scientifiques sur les impacts des activités liées à l'écotourisme sur les espèces migratrices et de recommander des directives plus spécialisées, le cas échéant. Produit et soumet un projet de rapport à la 13 ^e Session de la Conférence des Parties		Évaluations et lignes directrices produites	2018-2020			20,000	
Le rôle des réseaux écologiques pour la conservation des espèces migratrices								
Res.12.7 Para. 29	<i>Exhorte</i> les Points focaux nationaux de la CMS et les conseillers scientifiques à travailler étroitement avec		Activités de coopération et de soutien	À déterminer	(L'Agence spatiale européenne et ses points			

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	les organisations compétentes telles que l'Agence Spatiale Européenne et ses points focaux pour soutenir les nouveaux développements technologiques tels que l'expérience ICARUS pour suivre les mouvements et le devenir des animaux migrateurs au niveau mondial			focaux, ainsi que les autres organisations compétentes)				
Res.12.7 Para. 31	Prie instamment les Parties, le Conseil scientifique et le Secrétariat d'examiner les actions en cours ou périodiques	Actions en cours	À déterminer					
Améliorer les approches à la connectivité dans la conservation des espèces migratrices								
Dec.12.92 a	Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité des ressources, devrait entreprendre les tâches suivantes pour améliorer la compréhension scientifique des problèmes de connectivité liés aux espèces migratrices : examiner la portée des bases de données principales existantes pour appuyer les analyses et les synthèses pertinentes de l'information sur la connectivité et identifier les options, notamment, pour assurer la durabilité et l'amélioration de	Le ScC-SC examine les résultats pertinents de l'Atlas sur la migration des oiseaux d'Afrique Eurasie en ce qui concerne EURING et MoveBank.	Examen entrepris	À déterminer				

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	l'opérabilité et de la coordination de ces bases de données à cette fin ;							
Dec. 12.92 b	Étudier les possibilités de création des capacités pertinentes de gestion des données et des connaissances et d'amélioration des capacités d'analyse sous les auspices de la CMS, en collaboration avec des institutions et des processus dûment qualifiés;	Options visant à améliorer les capacités d'analyse étudiées	À déterminer					
Dec. 12.92 c	Mener une étude et rédiger un rapport sur les liens entre la connectivité des espèces migratrices et la résilience des écosystèmes;	Effectuer une analyse des liens entre l'interdépendance des espèces migratrices et la résilience des écosystèmes	Analyse effectuée	2019	F. Spina/ (les participants aux ateliers sur la connectivité)	Moyenne (dans CMS POW)	15 000	
Dec. 12.92 d	En tenant compte en particulier du Plan stratégique pour les espèces migratrices, évaluer les besoins et élaborer des objectifs ciblés pour de nouvelles recherches sur les principaux problèmes de connectivité, y compris, mais sans s'y limiter, les changements climatiques,	Effectuer une étude documentaire	Évaluation et rapport terminés	(avant la COP13)	F. Spina/ (les participants aux ateliers sur la connectivité)	Moyenne (dans CMS POW)	15 000	

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	qui affectent l'état de conservation de chacun des principaux groupes taxonomiques d'animaux sauvages migrateurs couverts par la CMS dans chacune des principales régions terrestres et océaniques du monde, et produire un rapport sur les résultats de cette évaluation avant la 13 ^e session de la Conférence des Parties;							
Dec.12.92 e	Envisager la nécessité d'élaborer d'autres orientations dans le cadre de la CMS concernant l'évaluation des menaces relatives à la connectivité des espèces migratrices dans des situations prioritaires particulières identifiées par les travaux décrits à l'alinéa (d) ci-dessus;	Organiser un atelier	Orientation fournie	2018-2020				
Dec.12.92 f	Formuler des recommandations appropriées découlant du travail décrit dans cette Décision		Recommandations, s'il y a lieu	2018-2020		Pas de financement nécessaire		
Gestion des débris marins								

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Res.12.20 Para 8	Promeut prioritairement la recherche sur les effets des microplastiques sur les espèces les ingérant, et soutient la recherche sur le rôle de la couleur, de la forme ou du type de matière plastique sur la probabilité de causer un dommage ;	Lien vers les projets dans le cadre d'ACCOBAMS		En cours	À déterminer (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma)	Faible	Pas de financement nécessaire		
Res.12.20 Para 9	Promeut l'harmonisation ou la standardisation des protocoles utilisés pour l'analyse des déchets marins, y compris les microplastiques, au sein des organismes échoués	Examiner les lignes directrices de l'ACAP et la façon dont elles peuvent servir de point de départ pour les travaux intersessions. Lien vers les initiatives de la CDB, de la CBI, de l'Union mondiale des oiseaux de mer, de la FAO, d'ACCOBAMS, de l'UICN	Conseils à d'autres organismes, le cas échéant	ScC-SC4	À déterminer (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma)	Haute	Pas de financement nécessaire		
Res.12.20 Para 11	Avec l'appui du Secrétariat, poursuit les travaux de la Convention sur la question des débris marins et d'étudier la faisabilité d'une coopération étroite avec d'autres accords relatifs à la biodiversité, par l'intermédiaire d'un groupe de travail multilatéral ;	Faciliter l'accès à l'expertise externe	<ul style="list-style-type: none"> • Question des déchets marins intégrée aux tâches des groupes de travail taxonomiques • Recommandation à la COP13 sur la manière d'aborder cette question au cours de la prochaine période triennale 	ScC-SC4	À déterminer (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Res.12.20 Para 37	Avec l'appui du Secrétariat, poursuit les travaux de la Convention sur la question des débris marins et d'étudier la faisabilité d'une coopération étroite avec d'autres accords relatifs à la biodiversité, par l'intermédiaire d'un groupe de travail multilatéral ;	Collaborer avec CBD IWC FAO	Idée d'un groupe de travail multilatéral sur les déchets marins discutée avec d'autres accords relatifs à la biodiversité. GdT éventuellement établi	ScC-SC4 COP13	À déterminer (PF Sec : Heidrun Frisch- Nwakanma)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		
Prises accessoires									
Res.12.22		Maintenir un petit groupe informel de parties intéressées et d'experts techniques sur l'espace de travail pour aider le conseiller en matière de prises accessoires.	Rapport sur les activités intersessions du conseiller chargé des prises accidentelles et du conseiller chargé des prises accidentelles au sein du groupe de travail	ScC-SC4 COP13	Barry Baker Groupe de travail sur les prises accessoires (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma)	Haute	Pas de financement nécessaire		
Res.12.22 Para 16	Le Conseil scientifique et le Groupe de travail sur les prises accessoires préconisent à la Conférence des Parties, selon qu'il conviendra, des actions concertées à prendre par les Parties concernant les espèces inscrites aux Annexes I et II qui sont affectées par les prises accessoires;	Examiner continuellement l'information et déterminer où des mesures concertées s'imposent.	Rapport sur les activités intersessions du conseiller pour les prises accidentelles et du groupe de travail sur les prises accidentelles Recommandations à la COP	ScC-SC4 COP13	Barry Baker de travail sur les prises accessoires (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma)	Moyenne	Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Res.12.22 Para 17	Le Conseil scientifique et le Groupe de travail sur les prises accessoires définissent pour chaque situation particulière (type d'engin, espèce, zone de pêche et saison) les techniques d'atténuation les plus efficaces, qui doivent s'appuyer sur les initiatives existantes dans le secteur des pêches et les complètent;	<ul style="list-style-type: none"> Examen des mesures d'atténuation pour chaque situation de prise accessoire ; en particulier pour les espèces : <ul style="list-style-type: none"> - Mammifères marins - Oiseaux de mer - Requins - Tortues 	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger des projets de directives, de résolutions et de décisions, le cas échéant. Numéros de la série technique et/ou articles de revues 	ScC-SC4 COP13	Barry Baker de travail sur les prises accessoires AMWG ACAP MdE requins ACCOBAMS ASCOBANS MdE de l'IOSEA sur les tortues marines (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma)	Haute	À déterminer		
Res.12.22 Para 18	Prend en considération toute information scientifique ou technique soumise par les États de l'aire de répartition ou d'autres organismes pertinents concernant les impacts des prises accessoires sur les espèces migratrices, en particulier par les Accords affiliés à la CMS	Examiner et utiliser en permanence les informations disponibles sur la répartition en mer des espèces migratrices pour évaluer les chevauchements avec les opérations de pêche et le risque de prises accessoires dans les régions de pêche.	Rapport sur les activités intersessions du conseiller pour les prises accidentelles et du groupe de travail sur les prises accidentelles	ScC-SC4 COP13	Barry Baker (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma) Daughter agreements	Haute	Pas de financement nécessaire		
Res.12.22 Para 20	Poursuit et accroît ses efforts de collaboration avec d'autres instances internationales, le cas échéant, les ORGP, dans le but d'éviter les doubles emplois, d'augmenter les synergies et d'accroître la visibilité de la CMS et de ses Accords sur les espèces aquatiques au sein	Fournir des conseils aux Accords, p. ex. MdE requins, sur leurs stratégies d'engagement.	Participation aux réunions pertinentes des ORGP Coordination des activités et conseils avec les Accords de la famille CMS	ScC-SC4 COP13	Barry Baker (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma) Accords filles, IWC	Haute	30 000 souhaitable Financement conjoint avec des Accords de la famille CMS		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	de ces instances;								
Actions concertées									
Res. 12.28 Para.3	Demande aux Parties, au Conseil scientifique, au Secrétariat et aux autres parties prenantes compétentes de tenir dûment compte [recommandations sur les propositions de désignation] des différentes étapes du processus d'actions concertées	Examiner les propositions soumises au ScC-SC4	Actions concertées proposées	2018-2020			Pas de financement nécessaire		
Res. 12.28 Para.4 a)	Nomme, pour chaque espèce et/ou groupe taxonomique inscrit pour une action concertée, un membre du Conseil ou un expert qui sera chargé de rédiger un rapport concis pour chaque réunion du Conseil sur l'avancement de la mise en œuvre des actions pour l'espèce ou le groupe taxonomique concerné en conformité avec les Lignes directrices pour la mise en œuvre du processus d'actions concertées figurant à l'Annexe 1 à la présente Résolution;	Les groupes de travail taxonomiques décident s'il y a lieu de demander aux promoteurs de faire rapport sur la mise en œuvre.	Expert nommé	2018-2020			Pas de financement nécessaire		

Mandat		Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
Res.12.28 Para 4 b)	Confirme à chaque réunion suivante du Conseil scientifique que ces nominations restent valides ou convient d'autres nominations si nécessaire		Nominations confirmées	2018-2020			Pas de financement nécessaire		
Res. 12.28 Para 6	Charge le Secrétariat et le Conseil scientifique d'encourager et d'aider les Parties à prendre des mesures concertées pour mettre en œuvre les dispositions de la Convention, si possible moyennant les instruments de coopération bilatérale et multilatérale existants		Parties aidées	En cours			Pas de financement nécessaire		
Dec.12.103 a	D'ici la 13 ^e Session de la Conférence des Parties, le Conseil scientifique devrait: Déterminer si les espèces précédemment inscrites pour des actions en coopération, mais pour lesquelles aucune activité n'a encore commencé, doivent rester sur une nouvelle liste unifiée d'actions concertées ou être supprimées;	Examine les espèces pour lesquelles une proposition est soumise pour la période triennale à venir.	Espèces inscrites sur la liste des Actions concertées révisées	2018-2020			Pas de financement nécessaire		
Dec.12.103 b	Examiner les projets et initiatives déjà commencés en tant qu'actions en coopération en vertu des Décisions antérieures de la Conférence des Parties, selon les critères énoncés à l'étape 2, paragraphe 2 des	Comme ci-dessus	Examen approuvé	2018-2020		Haute (dans CMS POW)	Pas de financement nécessaire		

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	<p><i>Lignes directrices pour la mise en œuvre du processus d'actions concertées</i> figurants à l'Annexe 1 de la Résolution UNEP/CMS/Résolution 12.28 sur les <i>actions concertées</i>, avec toutes les informations sur l'état d'avancement et l'impact de la mise en œuvre de ces actions. Ces examens pourront conclure notamment qu'une action donnée est terminée lorsque ses objectifs ont été atteints, ou qu'elle doit se poursuivre dans les termes du mécanisme d'actions concertées unifiées (et être ajoutée à la liste des espèces en conséquence);</p>							
Dec.12.103 c	<p>Examiner les projets et initiatives déjà commencés en tant qu'actions en coopération en vertu des Décisions antérieures de la Conférence des Parties, selon les critères énoncés à l'étape 2, paragraphe 2 des <i>Lignes directrices pour la mise en œuvre du processus d'actions concertées</i> figurants à l'Annexe 1 de la Résolution UNEP/CMS/Résolution 12.28 sur les <i>actions concertées</i>, avec toutes les informations sur l'état</p>		<p>Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision ont fait l'objet d'un rapport</p>	StC48 and StC49		<p>Pas de financement nécessaire</p>		

Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable/ Contributeurs	Priorité	Financement	Progrès jusqu'au ScC-SC4	Autres actions jusqu'à la COP13 et/ou le ScC-SC5
	d'avancement et l'impact de la mise en œuvre de ces actions. Ces examens pourront conclure notamment qu'une action donnée est terminée lorsque ses objectifs ont été atteints, ou qu'elle doit se poursuivre dans les termes du mécanisme d'actions concertées unifiées (et être ajoutée à la liste des espèces en conséquence);							
Res.12.25	Avec l'aide du Secrétariat, recueille des informations de toute la famille de la CMS Élabore une recommandation sur la voie à suivre Consulte entre les sessions avant la COP de Ramsar	Recommandation		Vincent Hilomen (PF Sec : À déterminer)				